Attentat de Marrakech: Une délégation judiciaire française à la Cour d'appel de Salé

Actualité Maroc

Posté par: Administrateur Publié le : 29-06-2011 23:14:56

Une délégation judiciaire française s'est rendue, mardi, à l'annexe de la Cour d'appel de Salé en exécution de la commission rogatoire ordonnée dans le cadre de l'attentat terroriste ayant visé le café Argana de Marrakech, fin avril dernier.

La délégation judiciaire française, composée de dix responsables, a été reçue par le juge d'instruction chargé des affaires de terrorisme près l'annexe de la Cour d'appel de Salé, précise-t-on auprès de cette juridiction.

Le procès des neuf suspects accusés dans l'attentat de Marrakech s'ouvrira, jeudi prochain, devant la Chambre criminelle de première instance près cette Cour, après achèvement des interrogatoires préliminaire et détaillé.

Les mis en cause sont poursuivis, chacun en ce qui le concerne, pour "constitution de bande criminelle dans le cadre d'un projet collectif visant à porter gravement atteinte à l'ordre public, meurtre avec préméditation, détention et fabrication d'explosifs et appartenance à un groupe religieux interdit".

Le café Argana, sis à Jamaa Lafna à Marrakech, avait été la cible, le 28 avril dernier, d'une agression terroriste ayant fait 17 morts et 21 blessés, dont des Marocains et des étrangers.

MAP